

Règlement Corrida 2025

Les mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs parents.

La course est ouverte aux personnes s'inscrivant dans les catégories définies.

Chaque concurrent s'engage à respecter le présent règlement dans son intégralité.

Afin de valider son inscription, chaque participant devra fournir à l'organisation lors de l'inscription :

- soit une copie pour l'année en cours de sa licence FFA
- soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve
- soit le Parcours Prévention Santé (PPS) à envoyer au moment de votre inscription.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.

Les inscriptions sont individuelles et doivent être rédigées sur un bulletin officiel. Tout bulletin incorrectement rédigé, partiellement illisible, non signé, ou à la date de certificat médical illisible ou raturée ne sera pas validé.

Les dossards devront être visibles sur le devant du maillot pendant toute la durée de la course, sous peine de non classement.

En cas de force majeure (intempéries, travaux, mesure sanitaire...) les organisateurs se réservent la possibilité de changer les distances, les parcours, d'annuler la course ou de prendre toutes les décisions s'imposant, même dans des cas non prévus dans le règlement

Droit à l'image : par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image pour publier sur son site internet ou autres.

L'association « Gens de Fourg » décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol subis pendant ou après l'épreuve.

En s'inscrivant à la corrida tout coureur s'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Catégories:

- **Baby (nés en 2020 et après) : 400 m**
- **Ecole d'athlétisme (nés en 2017-2018-2019) : 800 m**
- **Poussin (nés en 2015 et 2016) : 1,4 km**
- **Benjamin (nés en 2013 et 2014) : 2,8 km**
- **Minime (nés en 2011 et 2012) : 4,2 km**
- **Cadet (2010 et avant) à Vétéran : 10 km (course nature)**
- **Junior (2008 et avant) à vétéran : 20 km (trail)**